



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 9 février 2022

Etaient présents :

Elodie BIOU - Monique BUCHER – Patricia CHARTON - Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON - Dominique CHESNEAU – Grégoire CORBY - Corinne DESAUW – Thierry DOLLEANS - Sylvain DURAND – Philippe EMMANUEL - Régine FRANCOIS – Laurent GISQUET - Nadine GOHARD - Olivier GOUPILLON - Bertrand HAUET – Flavie HOURTOLOU - Bernard JACQUES – Hélène JEAN-BAPTISTE – Annie JOSEPH - Frédéric JUHAS - Christine LE BORGNE - Françoise LENARD - Michel LOMMIS - Christian LORINQUER - Laurent LOUESDON - Sophie MAIRESSE – Félicien MARGUERETTAZ – Pascal MARTEAU – Thomas MENGELLE-TOUYA - Christiane METREAU – Céline MORAIN - François MOUTOT – Dominique NICCO - Raphaël NIVOIT - Michel NOBLET - Annick PANDOLFI - Guy PELISSIER – Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON – Benoit POUYET – Patrick RATEL - Yves REVEL – Robert RIVOIRE - Elisabeth SANDJIVY – Didier SAUSSAY - Nadine VILLEVALOIS

Etaient absents, excusés et représentés

Laurence BACLE	a donné pouvoir à	Sylvain DURAND
Annie GONTHIER	a donné pouvoir à	Denise PLANCHON
Emmanuelle COEURET	a donné pouvoir à	Elisabeth SANDJIVY
Agnès CORDONNIER	a donné pouvoir à	Nadine VILLEVALOIS

Secrétaire de séance : Denise PLANCHON

Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Présents : 47 Pouvoirs : 4 Votants : 51

Le Conseil Communautaire,

- 22-001** **APPROUVE à l'unanimité** le compte rendu du 15 décembre 2021
- 22-002** **PREND ACTE** de la présentation du rapport de la CLECT.
PREND ACTE de la transmission par le Président de la CLECT du rapport aux communes disposant de 3 mois pour se prononcer sur celui-ci
DONNE mandat au Président pour signer tous les documents relatifs à cette délibération
- 22-003** **PREND ACTE** de la présentation du Rapport Quinquennal sur les Attributions de Compensation et du débat qui s'en est suivi
- 22-004** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer la convention constitutive du groupement de commande pour les études hydrauliques et hydro morphologiques sur le bassin de la seine mantoise et ses affluents en vue de la réalisation d'un programme de prévention des inondations, de restauration et gestion des milieux aquatiques.
- 22-005** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Flexanville pour les travaux de réfection de la rue du pont.
PRECISE que ce fonds de concours est plafonné à 24 120.00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la Commune de Flexanville.
AUTORISE le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours.
- 22-006** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Villiers-le-Mahieu pour la mise en place de video protection.
PRECISE que ce fonds de concours est plafonné à 10 502.00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la Commune de Villiers-le-Mahieu.
AUTORISE le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours.



Le Président

Hervé PLANCHENAULT